



GHR

Mulhouse Sud-Alsace

PASS: Permanence d'Accès aux Soins de Santé

Chef de service: Dr. NOIZET Marc

Directeur médical de Pôle: Dr. THEISSEN-LAVAL Odile

Cadre de pôle: Mme KIRCHHOFFER Véronique, Dr. BAEUMLER Paul

Présentation générale du service

LA PERMANENCE D'ACCES AUX SOINS DE SANTE - PASS

Faire face aux inégalités de santé qui touchent tout particulièrement les personnes les plus démunies est une priorité de santé publique (la loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions). La Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) est un dispositif de prise en charge médico-sociale pour les personnes en situation de précarité sociale mis en place au sein des établissements hospitaliers et ce sur l'ensemble du territoire national.

La PASS vient faciliter l'accès au système de santé des personnes sans couverture sociale ou avec une couverture sociale partielle.

AU GHR Mulhouse Sud-Alsace, la PASS en place depuis 1999 est coordonnée et assurée par le Service Social.

L'équipe de la PASS, composée de médecins, d'une infirmière, d'assistantes sociales et d'une secrétaire médicale intervient auprès des patients qui se présentent aux urgences de l'hôpital Emile Muller de Mulhouse, aux urgences pédiatriques et gynécologiques de l'hôpital Femme-Mère-Enfant de Mulhouse, au Service Social.

Les assistantes sociales accueillent chaque patient et évaluent si les conditions d'accès à la PASS sont acquises au regard de sa situation administrative et sociale singulière. Leurs interventions visent l'instauration ou la restauration des droits et un accompagnement social individualisé sur la période au cours de laquelle le patient relève du dispositif PASS.

La PASS porte deux demi-journées de consultation gratuite de médecine générale les mardis et vendredis matins de 8h30 à 12h00. Les consultations sont organisées sur rendez-vous.

Les traitements prescrits par les médecins qui assurent les consultations médicales sont délivrés directement lors de la consultation médicale ou de façon différée si le traitement n'est pas disponible. Le cas échéant, un rendez-vous est planifié par l'infirmière référente de la P.A.S.S. pour la délivrance du traitement. Des soins infirmiers sont réalisés si besoin ainsi que des actions d'éducation à la santé.

La délivrance des traitements est gratuite.

L'équipe de la PASS travaille en forte collaboration avec les acteurs de l'insertion sociale et médico-sociale du territoire. Ainsi, en partenariat avec l'association S.UR.SO. de Mulhouse, l'équipe de la PASS co-porte une consultation médicale gratuite les jeudis après-midi dans les locaux de l'association S.UR.SO, 39 allée Glück à Mulhouse.

Numéro d'appel unique pour le dispositif de la PASS au GHRMSA

03.89.64.60.27

Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 17h

Secrétariat du Service Social

Site de Mulhouse – Hôpital Emile Muller

20 rue du Dr Laennec – BP 1370

68070 MULHOUSE CEDEX

Contactez le service

Secrétariat:

 03.89.64.60.27

Documents utiles

Pour en savoir plus :

[> Plaquette de présentation de la PASS](#)

GHR MULHOUSE SUD ALSACE

68100

87, AVENUE D'ALTKIRCH

 03 89 64 64 64



CONTACTEZ-NOUS